

Association intercommunale Scolaire de Genolier et Environs (AISGE)

## CONSEIL INTERCOMMUNAL DU 12 juin 2024

### **Rapport de la commission des bâtiments sur le Préavis 06/2024 (législature 2021-2026)**

relatif à une demande de crédit de CHF 226'000.00 destiné à financer l'achat de 6 portacabines et du mobilier nécessaire à l'agrandissement du « Centre des jeunes-Ados Centre AISGE » à Genolier.

Membres de la commission des bâtiments présentes : Mesdames M. Bédard, J. Burbidge, F. Malherbe Vendrell et D. Marcozzi.

Excusée : Mme C. Deluz

Rapporteuse : Mme F. Malherbe Vendrell

Madame la Présidente,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Notre commission s'est réunie le 14 mai 2024 en présence de Mme E. Roth, Présidente, M. P. Esseiva et M. F. Guilloud, membres du CoDir, Mme A. Kosel, Directrice de l'AISGE, Mme D. Althaus, secrétaire générale, Mme Pache directrice du Centre de jeunes et M. E. Deldon, responsable des bâtiments de l'AISGE ainsi que des représentants de la CoGef. Nous les remercions pour leurs explications détaillées ainsi que leurs réponses à nos questions.

Le Centre des jeunes existe depuis 2021 pour accueillir et superviser les élèves de la 7P à la 11S en accueil libre. Prévu initialement pour 60 jeunes, aujourd'hui ce ne sont pas moins de 243 inscrits. Ce sont environ 70 passages quotidiens relevés dès l'ouverture du Centre à 11h10 jusqu'à 18h30. Les éducateurs observent que certains jeunes repartent au vu de l'affluence dans des locaux à l'espace limité.

Au vu du nombre croissant et du succès rencontré par le Centre de jeunes, l'AISGE souhaite agrandir l'espace en le doublant. Cette opération se ferait en transformant les actuels portacabines accueillant une classe de poterie et en y ajoutant un étage au-dessus. Les locaux actuels seront repris par la classe de poterie.

Soulignons que les parkings situés au pied de l'escalier et devant les portacabines ne sont plus accessibles lors des heures d'ouverture du Centre. L'accès est par ailleurs bloqué par une barrière en haut de la rampe. De plus, une caméra de surveillance est déjà activée à cet endroit-là de 18h00 à 7h00.

Actuellement, ce sont 2 à 3 éducateurs présents pendant les horaires d'ouverture. Une personne supplémentaire à 100% sera engagée.

Nous tenons à féliciter l'équipe en place d'avoir écouté les besoins des jeunes en tentant de leur offrir des espaces adéquats pour chaque groupe et individu. De plus, il est important que l'équipe éducative puisse avoir un espace de travail confidentiel pour accueillir un jeune qui

souhaite parler ou des parents. Selon les explications reçues, les incivilités dans la commune ont par ailleurs drastiquement baissé.

Au vu du succès de ce Centre et vu les prévisions démographiques, la commission des bâtiments encourage l' AISGE à réfléchir à une solution sur du long terme, en dur.

En conclusion et fondé sur ce qui précède, la commission des bâtiments vous propose d'accepter le préavis 06/2024 relatif à une demande de crédit de CHF 226'000.00 destiné à financer l'achat de 6 portacabines et du mobilier nécessaire à l'agrandissement du « Centre des jeunes-Ados Centre AISGE » à Genolier.

Le 14 mai 2024

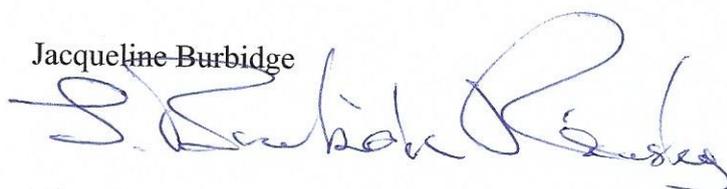
Myriam Bédât



Florence Malherbe Vendrell



Jacqueline Burbidge



Diane Marcozzi

